

Ar Gannaeg

Le magazine d'Esquibien

N° 10
Automne 2010



L'éditorial du Maire

ESQUIBIEN DEMAIN

Seul le volontarisme permettra d'assurer le développement d'Esquibien

Le Conseil Municipal vient de se saisir de la révision du PLU.

Vaste chantier : la procédure est désormais si complexe que de nombreuses étapes devront être franchies avant son adoption. C'est un dossier très important pour l'avenir d'Esquibien, puisqu'il déterminera le cadre dans lequel nous vivrons les 10 ou 15 prochaines années.

Son adoption ne se fera pas sans un contrôle strict des services de l'Etat. PADD, PAC, SCOT, DA autant d'acronymes pour des étapes sensées aboutir à un PLU respectueux de l'environnement et garant du droit et d'un développement harmonieux.

Vous le savez déjà, le durcissement de l'application de la loi Littoral de 1986, nous prive d'une part de notre marge de manœuvre. J'ai, malgré tout, la satisfaction de réussir, parfois, à faire bouger les lignes par une négociation régulière (et souvent âpre) avec les services de la préfecture. L'instauration du PLU permettra de clarifier les choses.

Bien entendu, défendre les propriétaires de terrains, ne sous entend pas tout accepter. Mon devoir est de développer harmonieusement Esquibien, dans le respect de ses paysages et de son histoire. C'est dans cet esprit que j'aborde cette procédure de mise à jour de nos documents d'urbanisme.

Bien entendu, les propriétaires terriens pourront, tout au long de la procédure, me rencontrer et je me ferai leur porte-parole auprès des services de la préfecture, pour faire valoir leur point de vue sur la constructibilité de leur terrain. Ils seront entendus, tout comme ceux qui se sentent

concernés par la défense de l'environnement et voudraient me faire part de leurs préoccupations.

D'autres sujets occuperont cet automne.



Le Conseil Municipal vient de m'autoriser à signer la convention qui nous liera à l'Etablissement Public Foncier de Bretagne (EFPB). L'EPFB se chargera d'acquérir les parcelles situées dans le centre du bourg, afin d'y créer le futur écoquartier.

10 hectares ne sont pas urbanisés et nous savons (toujours pour cause de loi littoral) que notre possibilité de développement passe par le bourg. Nous pourrons disposer dans quelques années, d'un hameau 3^{ème} âge, de nouveaux logements sociaux, d'un lotissement, d'un parking pour la bibliothèque, le club de ping-pong et le terrain de foot et, pourquoi pas, d'un verger communal. Un gros projet qui s'étalera sur 6 à 10 ans (Voir en page 2).

Comme promis, la première piste cyclable de la commune sera mise en service dans les prochains mois. Elle sera le prélude à une desserte globale nord/sud et est/ouest, afin de promouvoir les déplacements doux, tant pour nos visiteurs que pour nous-mêmes (Voir en page 3).

Avant tous ces projets, la réhabilitation du parking devant la chapelle de Sainte Evette sera mise en œuvre. C'est la suite logique de la construction du nouveau centre nautique, avant l'enfouissement des réseaux sur le boulevard Yves Normant (Voir en page 3).

Le maire
Didier Guillou

Directeur de la publication :
Didier GUILLON
Directrice de la rédaction :
Nolwenn TIPHAINE
Comité de rédaction :
Estelle COROLLEUR, Hélène LE PLOMB, Laurent TIPHAINE
Conception graphique :
Laurent TIPHAINE
Photographie :
Patrick DELAFON, Laurent TIPHAINE



Magazine imprimé sur papier recyclé
avec des encres non toxiques



Projet d'écoquartier

10 hectares en plein bourg ne sont, pour l'heure, pas urbanisés. La raison en est simple : les propriétaires sont nombreux et l'espace public n'est pas aménagé. Justement : l'aménagement de l'espace fait partie des fonctions régaliennes d'une municipalité.

C'est pourquoi, nous avons entrepris l'étude de ce quartier, afin d'y créer un écoquartier.

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit avant tout d'une aventure humaine ; une histoire qui va s'écrire et s'amender avec le temps, au gré des échanges entre la municipalité et les différents intervenants : porteurs de projets, urbaniste, architecte, géomètre et surtout résidents actuels et futurs habitants. Comme c'est désormais l'usage, les personnes qui se sentiront les plus concernées seront invitées à faire partie d'un groupe de travail chargé de faire évoluer le projet dans la discussion et la contradiction.

C'est une manière nouvelle de construire l'urbanisme de demain.

L'objectif est d'aboutir à un projet équilibré, avec une faible participation financière communale.

Il devra proposer des terrains à des prix très abordables, privilégier les déplacements doux, accorder une attention particulière aux espaces publics, assurer une connexion harmonieuse avec le bourg existant.

Nous pourrons ainsi disposer, dans quelques années, d'un hameau 3^{ème} âge, de nouveaux logements sociaux, d'un lotissement

de maisons passives en énergie, de petits collectifs ; mais également de nouvelles infrastructures collectives : aire de jeux, sentiers permettant des déplacements piétons confortables, parking pour la bibliothèque, le club de ping-pong et le terrain de foot. Le tout, nous garantissant une mixité fonctionnelle.

Le principal axe d'action doit porter sur les économies d'énergie, avec un objectif d'habitat très basse consommation, voire passif, basé notamment sur l'orientation du bâti et son isolation, et l'économie d'eau.

Son intégration dans la commune devra être une dimension essentielle de la réflexion menant à sa création : nous ne voulons pas faire un quartier à part, en marge de l'habitat existant, ni faire un 2^{ème} bourg, mais au contraire poursuivre l'urbanisation de notre bourg en faisant évoluer sa forme urbaine et sa densité d'une façon harmonieuse.

Le projet urbain devra choisir une répartition du bâti selon des densités et des typologies différentes. Afin de répondre aux objectifs de mixité sociale, de mixité générationnelle et d'intégration dans le paysage, tout en respectant l'existant : vallonnements, cours d'eau et végétation.



Aménagements

•Parking de Sainte Evette

La réhabilitation du parking de Sainte Evette débutera fin octobre. C'est la suite logique de la construction du nouveau centre nautique.

La continuité de la nouvelle promenade du front de mer sera assurée jusqu'au niveau de la chapelle. Le nombre de places de stationnement sera maintenu et les plantations prévues ont été modifiées suite à une réunion cet été en mairie avec les riverains, afin de répondre à leurs attentes qui concernaient surtout le maintien des points de vue sur la mer.



Parking de Ste Evette (Etat actuel)

A noter que le renouvellement de l'éclairage ne fait pas partie de cette tranche de travaux, puisqu'au préalable, il y a lieu de terminer l'enfouissement des réseaux ; ce qui est envisagé en deux tranches, dont la première pourrait être réalisée au printemps 2011.

S'ensuivra le choix de lampadaires, identiques sur tout le front de mer et économies en énergie.

Des racks à vélos sont prévus. Le modèle choisi sera ensuite décliné sur toute la commune.

•Piste cyclable

Le projet de piste cyclable devrait voir le jour au printemps. Le dossier est en attente au Conseil Général, où la subvention pourtant prévue dans le programme des aides, ne semble pas acquise. Bien entendu, ce financement conditionne la faisabilité du projet qui ne sera pas lancé sans l'assurance d'un financement nous permettant de le faire aboutir dans des conditions acceptables pour le budget communal. Dossier à suivre dans le prochain bulletin.

•Ecole

L'effectif est cette année de 43 élèves, un chiffre en légère baisse. Baisse prévue, compte tenu du nombre d'élèves en fin de primaire l'an dernier. Les prochaines années devraient plutôt s'orienter vers la stabilité.

Notre école a repris son rythme avec un changement cette année, puisque c'est désormais David, agent municipal depuis presque un an, qui se charge du portage des repas depuis la cuisine de l'école de Plogoff et assure le service. David connaît son affaire, puisque cuisinier de formation.

L'Ecole Numérique Rurale est désormais devenue familière aux élèves qui se frottent à l'informatique avec un naturel rassurant. Un plus pour nos enfants pour qui le côté ludique de l'usage de l'informatique permet une assimilation accrue des connaissances.

Etat-Civil

•Naissances :

25 juin : Marie LE LAY, Trevenouen

12 juillet : Nolan FAVRIL, 9 lotissement de la Fontaine

17 juillet : Selyan MOUTON, 5 impasse Pors Bihan

6 août : Nolan BRUSQ, Trevarha

•Mariages :

10 juillet : Anthony LE PAPE et Magali BOURDIER, Brignéoch

17 juillet : Denis QUILLIVIC et Anne-Laure BLOCH, Lesnoal

7 août : Sébastien HELIAS et Sophie KERLOCH, Custren

21 août : Marc BRETON et Gabrielle CHOLET, 8 rue Tal Ar Groas

•Décès :

20 juin : Anne MASSON, veuve TRIVIDIC, 4 place de l'Océan

16 juillet : Francis DOLL, Le Pouley

10 août : Marie KERSAUDY, veuve DONNART, 14 rue Ste Evette

14 août : Lucien LE BÉGUEC, 3 rue Raymond Stéphan

24 août : Yvonne GOARDON, épouse BONIS, Kerleyou

10 septembre : Anna KERSAUDY, veuve LARDIC, 4 rue de la République

14 septembre : Jean Marie CURUNET, 31 route de la Pointe du Raz



Evénements de l'été

• **29 mai** : Dans le cadre des **Théâtrales 29**, « Les poussières d'étoiles » de Locmaria-Plouzané, « les saltimbanques » de Logonna Daoulas, l'association « familles rurales » de Millizac et les ados de « Éphémère » ont présenté 4 pièces et ateliers des plus émouvants et divertissants.

• **5 Juin** : La présentation des **ateliers des juniors du Théâtre du Bout du Monde** s'est déroulée dans la bonne humeur. A l'issue du spectacle, un chèque de 2000€ a été remis à l'association Smith Magenis.

Le **FC Goyen** a présenté son nouvel entraîneur, Vincent Diers en remplacement de François Priol qui reste au FCG comme administrateur.

Didier Guillon et Henri Roé ont rendu visite à **Anna Tanguy**, née HELIAS le 5 Juin 1908, à l'occasion de ses 102 ans.

• **12 et 13 Juin** : Le CNSC a accueilli le **Mondial Sea Lion** et ses nombreux participants pour cette compétition très conviviale. Les vainqueurs ont été récompensés sur la toute nouvelle estacade du centre nautique.

• **13 Juin** : La quinzaine de bénévoles réunie pour le **nettoyage des plages** a eu le plaisir de s'apercevoir que la quantité de détritus déversés dans l'océan et sur les plages a tendance à diminuer.

Grand succès pour cette deuxième édition du **vide jardins et greniers** qui a vu un flux régulier de visiteurs tout au long de la journée.

• **18 Juin** : Après les cérémonies du 18 juin à l'île de Sein, le maire a fait visiter le **nouveau Centre Nautique du Cap Sizun** à Bernadette Malgorn et Jean Yves Le Drian.

• **19 Juin** : Après 7 années de péripéties, le **nouveau Centre Nautique du Cap** Sizun nous ouvre enfin ses nouveaux locaux. Dans une ambiance festive, Chantal Simon-Guillou, Claude Lessard, Annick Le Loch, Philippe Paul, ainsi que Bernard Le Gall, Nicolas Troussel et 200 convives ont dédié leur matinée à ce nouvel outil.



A l'issue de cette inauguration, de nombreuses activités étaient proposées dont un concours de château de sable, remporté par la Zazateam composée d'Isabelle, Christophe et Sarah Pichon.



Le CNCS en château de sable

Les sorties en kayak ont également remporté un franc succès. A la fin de cette journée, s'est déroulée une véritable fête de la musique avant l'heure avec « Les Vareuses à Dreuz » et le groupe « Ram Dam ».

• **26 Juin** : Grimm et Perrault étaient à l'honneur grâce à l'**école publique d'Esquibien**, qui ont présenté le travail de l'année scolaire avec beaucoup de dynamisme et de sérieux. Bilan plutôt positif pour la raquette esquibiennoise, qui termine l'année avec un effectif de 25 joueurs, contre 5 à la rentrée 2009 ! Le bilan financier est lui aussi satisfaisant.

• **27 Juin** : Les apprentis comédiens du **théâtre « Éphémère »** ont présenté leur spectacle de fin d'année, transmettant ainsi au public le plaisir qu'ils avaient à jouer.



De nombreuses expositions ont émaillé l'été :

- L'ouragan de 1987 à la bibliothèque municipale,
- Exposition de la **plasticienne Fabienne Houzé-Ricard** sur le thème du nid, à Custren à l'occasion des Arts à la Pointe 2010 du 12 juillet au 15 août.

Evénements de l'été

• **3 Juillet** : Salle comble pour « **l'Impresario de Smyrne** » de Goldoni donné par la troupe du théâtre Éphémère, autour de Gérard Mével, dans une mise en scène de Margot Seringher et un décor d'Andrée Chapalain.



• **10 Juillet** : Le traditionnel **pardon de Sainte Evette** s'est déroulé dans un décor particulièrement fleuri.

• **11 Juillet** : Pour ce premier **concours de châteaux de sable** de l'été une quinzaine d'équipes se sont affairées à créer la plus belle œuvre, du « **Mont Saint Evette** » à « **Jerry à la plage** ». L'originalité était au rendez vous !

La **compagnie malgache Zolobe** a mis le feu à l'estacade du CNCS grâce à leur musique exotique, compagnie que l'on a pu retrouver le soir même au théâtre Madec dans le cadre de la tournée des abers. La troupe du Pilier Rouge a présenté une pièce de Ionesco, « **La cantatrice chauve** », sur une mise en scène par Alain Maillard.

• **14 Juillet** : Malgré la météo, le **fest noz de Lervily** a connu un franc succès. Malheureusement le feu d'artifice, comme l'année dernière, a dû être annulé.

• **17 Juillet** : Geneviève Le Meur-Guisnel dans « **Prise au collet** ». Ce personnage étonnant a enthousiasmé les spectateurs par son charisme. Elle partage des moments drôles et émouvants dans une mise en scène en solo.

• **21 Juillet** : Après une répétition publique, l'ensemble musical **Barokopéra** animé par la soprano Tania Bacq et le chef d'orchestre Frédérique Chauvet, a présenté devant une salle comble le spectacle « **King Arthur** » d'une surprenante modernité.

• **24 Juillet** : La plage de Sainte Evette a accueilli une cinquantaine de participants pour la nouvelle édition du **tournoi des jeux de plage**. Course de garçons de café, « **vidage de la mer** » avec les mains, jets d'anneaux et courses en sacs ont ponctué cet après midi.

• **25 Juillet** : La 18^{ème} édition de la **fête du Goémon** a de nouveau remporté un franc succès sous un soleil exceptionnel. Balade en char à bancs, défilé en costumes

d'époque, exposition d'outils anciens, démonstrations de vieux métiers et autres animations ont ravi le public.

• **26 Juillet** : Dans le cadre des Arts à la Pointe, le théâtre Madec a accueilli un **quatuor vocal féminin « les Méliades »** interprétant les « chuchotements d'ici et d'ailleurs ».

• **28 Juillet** : **Le Belem**, dernier 3 mâts barque français, a mouillé face à Ste Evette.

• **1er Août** : Pour la première fois, le village de **Tromao** a organisé une fête qui réunissait les voisins. Succès très convivial pour la cinquantaine de convives.

• **3 Août** : Une salle pratiquement comble pour le **Quatuor Mathis** au théâtre Madec. Les Arts à la Pointe nous ont permis de découvrir l'œuvre de Hyacinthe Jadin.

• **8 Août** : Le deuxième **concours de châteaux de sable** de la saison a rassemblé une cinquantaine de participants, tous aussi talentueux les uns que les autres.



Fête de l'**Association de Sauvegarde de l'Environnement et du Littoral d'Esquibien** en présence de la députée Annick Le Loch. Le Président, Jean Pierre Palu, a évoqué les travaux relatifs au Schéma de Cohérence Territoriale pour l'ouest Cornouaille sans manquer de vanter la dynamique économique que cela apporterait au Cap Sizun.

• **12 Août** : Le festival des Arts à la Pointe a proposé l'alliance des talents de la soprano **Hélène Rauch** et du pianiste **Benoît Le Stum** pour une mise en musique de poèmes de Viau, Verlaine ou Leconte de Lisle sur des musiques de Debussy, Fauré et Hahn. Le lendemain, **Benoît Le Stum** a de nouveau rassemblé une soixantaine de personnes lors d'un pétillant apéro concert donné au théâtre G. Madec.

• **13 Août** : Répétition publique du **Bagad de Beuzec** dans le théâtre Madec, trop exigu pour l'occasion.

2^{ème} fête de village à Trévénouen et Trévarha où une cinquantaine de personnes se sont réunies autour de la fontaine pour déguster ensemble un délicieux couscous.

• **14 Août** : Le dernier **Fest Noz** de la saison a souffert de la concurrence ! Toutefois, les danseurs ont pu apprécier la musique folklorique du groupe Kanterien.



• **15 Août** : Une trentaine de participants se sont disputé des matches de **Sand Ball** dans une parfaite ambiance, sur la plage de Pors Péré à Ste Evette.



•**18 Août** : Grand succès de la 2^{ème} édition du concours de boules de plage animé par Patrick Delafon, Archavire Hamparian et Jacques Beaujoin. Seize équipes se sont rencontrées dans une ambiance fort détendue.

•**19 Août** : Le CNCS, la Classe Kona France et Aloha Attitude organisaient les 1^{ères} courses de la Silver Cup Kona, 1^{er} championnat d'Europe du genre, sur 3 jours. Cet événement regroupait de nombreux champions de planche à voile.

Le concert donné par Jean Michel Veillon, Gilles Le Bigot et Bernard Le Dréau a magnifiquement clôturé de ses sonorités celtiques le festival des Arts à la Pointe 2010.

•**26 Août** : Hommage a été rendu aux cinq résistants : Yves Jadé, Raymond Stephan, Louis Marzin, Henri Sergent et Pierre Velly tombés à la Croix Rouge les 22 et 23 Août 1944.

•**31 Août** : Pour la 2^{nde} année, le public d'Esquibien a pu assister à la projection du cinéma en plein air gratuite. Une vidéo réalisé par Gérard Mével retraçant l'inauguration du CNCS a précédé la diffusion du film Michou d'Auber et différents tournois sportifs étaient organisés pour tous. Rendez-vous est déjà pris pour l'été prochain !

•**8 septembre** : Rentrée du club du Cabestan, avec la participation de 36 personnes, et celle du maire, Didier Guillou. Une occasion de fêter les 9 anniversaires de juillet et d'août ! Toutes les personnes désireuses de partager un après-midi de détente chaque mercredi, autour du tricot, de la broderie, des cartes sont invitées à venir s'inscrire.

Samedi 11 septembre : Coup d'envoi réussi pour la nouvelle programmation du théâtre Madec ! La salle a en effet accueilli pour un soir un concert de jazz exceptionnel. Une première partie haute en swing avec le duo Bobby and Sue, puis le trio Combo Jazz avec, comme invités la chanteuse Agathe Sahraoui et Robby Edwards, dit «Supersax», saxophoniste et showman hors pair venu de Pittsburgh!



•**12 septembre, un élan de solidarité pour Gregory**

Les dunes du Trez Goarem ont été le théâtre d'une fête champêtre organisée par l'association « Attelages Cavaliers entre Terre et Mer » au profit de l'association ASM 17, avec le soutien du comité d'animation d'Esquibien. ASM 17, est une association créée par des parents d'enfants atteints de la maladie de Smith Magenis, une maladie génétique rare. Un mouvement de solidarité s'est créée dans le Cap-Sizun autour de Grégory qui souffre de ce handicap, et de sa famille.

•**18 et 19 septembre**, le parc botanique Ar Paeron a ouvert ses portes au public pour 2 deux jours de **Floralies**.

Programme de l'automne

•**Fête de la soupe et du patrimoine** dimanche 24 octobre, bourg d'Esquibien, 12h-18h.

Au programme : dégustation de soupes (confectionnées par des bénévoles, selon des recettes inventives ou traditionnelles) ; projection de films et de diaporamas sur le patrimoine ; stands d'exposition (jardin bio, vieux outils) ; vente du bulletin n°3 de l'association *Reuz en Eskévien* ; concert du groupe Skol Louarn à partir de 17h, salle G.Madec. Le soir pour les bénévoles, repas : poule au pot (2010, date anniversaire de la mort d'Henri IV)

Entrée : 3€. Bol, thé, café, far, gâteaux (...) offerts

La « déco » cette année rend hommage aux cafetières et théières, sorties pour l'occasion des placards et greniers.

Andrée Chapalain

Théâtre Georges Madec

•**21 novembre - « Goyat et Pencalec »**

Le célèbre couple d'humoristes au parler penn sardin, mais avec le ton...au naturel s'il vous plaît ! à 17h00. Plein tarif : 12 €.

•**18 décembre - « La reine des couleurs »**

Conte initiatique : un enfant-roi, puissant et fragile à la fois, créé par le destin, en direct... Théâtre d'ombre, de couleurs et de musique interprété par la Compagnie Théâtrale Les Voisins. Prix du meilleur spectacle jeune public au Festival Mondial de Prague, en 2002. Plein tarif : 14 €.

•**19 décembre** – Traditionnel arbre de Noël des enfants organisé par le comité d'animation avec la participation de la troupe Ephémère et du Théâtre du Bout du Monde (à partir de 15h).



•Association Lecture et Loisirs

Les dernières acquisitions de l'association portent sur « La dernière trace » de Charlotte Link, « Sans laisser d'adresse » de Harlan Coben, « L'oiseau de mauvaise augure » de Camilla Läckberg, « L'instinct du mal » de Patricia Cornwell, « Les terres chaudes » de Colette Vlérick, « Le rêveur de l'écluse » d'Henriette Bernier, « La maison des Houches » de Gilbert Bordes, « Le cœur de la terre » (Autre monde T3) de Maxime Chattam, « L'héritage impossible » de Anne B Ragde, « Le goût des pépins de pomme » de Katherine Hagen, « Les écureuils de Central Park » de Katherine Pancol et plusieurs mangas pour les jeunes. La rentrée littéraire donnera lieu à l'achat de nouveaux livres.



Vie associative

La Raquette Esquibiennoise

Reprise de la saison de tennis de table avec les entraînements de 18h30 à 20h le mardi pour les joueurs participant aux championnats et le mercredi soir de 20h30 à 22h pour le ping-pong loisir (clôture par un petit café). Le mercredi après-midi reste dédié aux enfants de l'école aux mêmes heures qu'auparavant : de 14h à 16h. Les tarifs sont les suivants : 55€ pour les licences championnat et 25€ pour le loisir et l'école du mercredi. Toutes les personnes désireuses de pratiquer ou s'investir dans la vie du club sont les bienvenues. Contact Georges Gloaguen (02 98 70 28 42) ou Henri Kérouédan (02 98 70 22 47).

Théâtre du Bout du Monde

Ecole de théâtre : Reprise des répétitions à la salle polyvalente (puis au théâtre G. MADEC) de 18h 19h avec Odile Bloch, de 19h à 20h avec Camille Guyomarch, de 20h à 21h avec Dominique Bontonnou.

Adultes : Reprise des répétitions le 24 septembre, à partir de 21h au théâtre G. Madec.

Association du Théâtre Ephémère

L'activité culturelle du Théâtre Ephémère s'est une nouvelle fois affirmée, par ses initiatives et son partenariat avec le Théâtre de Cornouaille, en produisant à Esquibien le spectacle « Chez Cocotte » de la compagnie Carabosse mis en scène par Pascal Rome. Chaque année la scène nationale de Quimper sollicite les diffuseurs de spectacles de l'Ouest Cornouaille pour accueillir, hors les murs, des spectacles tout public. « Chez Cocotte », ce fut une heure de rire proposée par l'ingénieur Mr Patarin, retraité de la SNCF et expert en



bricolages à vapeur et Jimmy, son assistant. La cour du théâtre Madec était envahie par le public et la vapeur. La soirée s'est clôturée par une dégustation de pommes de terre et de saucisses... cuites à la vapeur !

Après les deux représentations de la pièce des adultes "L'Imprésario de Smyrne" de Carlo Goldoni, et le spectacle des enfants d'Ephémère au mois de juin, la saison 2010-2011 est ouverte. Le Théâtre-Ecole des enfants a repris le mercredi de 11h à 12h et le samedi de 14h à 15h. Quant aux adolescents la reprise s'est faite le samedi de 15h à 16h30.

Les adultes poursuivent le montage de la pièce "Oscar" dont la sortie est prévue au début de l'année 2011. Une nouvelle pièce doit être mise en chantier en octobre. Gérard Mével

Informations

• Arnaque aux locations

ATTENTION ! Plusieurs arnaques à la location nous ont été signalées ces dernières semaines.

Le procédé est le plus souvent le suivant : une personne contacte de l'étranger un loueur et se dit intéressée par une location saisonnière pour plusieurs semaines. Elle sollicite des renseignements et indique vouloir réserver. Elle demande les coordonnées bancaires et sollicite le paiement d'une commission pour faire expédier des arrhes de réservation. Après encaissement de l'argent le candidat à la location disparaît.

N'acceptez jamais d'envoyer de l'argent pour payer de prétendus frais de transfert de fonds.

• Un dispositif mal-connu : la CMU Complémentaire

Faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de précarité est un objectif prioritaire pour l'Assurance Maladie. La CMU C permet, sous condition de faibles ressources, d'obtenir une protection supplémentaire gratuite, de recevoir des soins sans faire d'avance ou de bénéficier de tarifs particuliers pour les lunettes et les prothèses dentaires.

Une brochure contenant des conseils et des informations sur les conditions d'accès, les avantages et les démarches à effectuer, est à votre disposition à la mairie où tout renseignement complémentaire pourra vous être fourni.

Vie de la commune

Personnalité bien connue de notre commune, Stanislas Roé notre doyen, a fêté le 27/09 ses 90 ans. Très actif et très apprécié de tous, il fut 2ème adjoint au maire de 1983 à 1989, conseiller municipal de 1989 à 1995, et président de l'ADMR de 1983 à 1997. Le maire Didier Guillon, accompagné de Henri Roé, adjoint et cousin du doyen ont pu lui rendre visite à son domicile pour lui présenter ses félicitations, ainsi qu'à son épouse, et leur souhaiter encore bon vent et bonne route.





Conseil municipal

•Conseil municipal du 7 mai 2010

CNCS : Approbation du projet de convention avec l'association. Pour l'estacade allant du CNCS au parking, mandat est donné au maire pour signer l'acquisition d'une parcelle de 36m² appartenant à Monsieur Kéravec. Pour l'aménagement du parking, le marché est attribué à Yannis Le Quintrec, architecte. Approbation des avenants aux contrats avec plusieurs entreprises afin de couvrir les travaux supplémentaires.

Subventions 2010 : Société de Chasse An Esk Elen 400€ ; Théâtre du bout du monde 1 000€ ; F.N.A.C.A. 200€ ; Raquette Esquibiennoise 1000€ ; Lecture et Loisirs 600€ ; Union Bretonne des Combattants 200€ ; SNSM Station d'Audierne 250€ ; Association Culture et Patrimoine 400€ ; Association Ephémère 1 000€ ; Sons Et Spectacles d'Esquibien 5000€ ; Volley-Ball Club du Cap-Sizun 500€ ; Association des parents d'élèves d'Esquibien 600€ ; Collège Privé Saint Joseph d'Audierne (voyages) 640€ ; Association Sportive du Collège Saint Joseph 100€ ; Collège privé Notre Dame de Roscudon (sorties éducatives) 20€ ; Réseau d'Ecoles Rurales du Grand Cap 400€ ; Chambre de Métiers et de l'Artisanat 120€ ; Maison Familiale Rurale de Poullan 60€ ; Lycée Ste-Elisabeth 60€ ; Collège de Locquéran 40€ ; Croix d'Or du Cap-Sizun 110€ ; Cap Accueil (Festival des Chapelles) 150€ ; Groupe Celtique des Bruyères de Beuzec-Cap-Sizun 200€ ; Jardiniers des deux baies 400€ ; Tennis Club du Cap Sizun 30€ ; Hand-ball du Cap Sizun 240€ ; Association Secours Alimentaire du Cap Sizun 300€ ; Association Evit ar Re Goz 50€ ; Kei Shin Judo Club 192€ ; Mondial Pupilles du Cap Sizun 95€ ; Pat Club 100€ ; Rederien du Cap-Sizun 100€ ; Cap-Sizun Cyclisme 30€ ; Les Restaurants du Cœur 150€ ; Amicale de la France Libre 200€.

Dénomination des lieux-dits de la commune en langue bretonne : approbation des propositions de l'office de la langue bretonne pour les noms des lieux-dits de la commune.

Projet d'écoquartier : accord de principe (10 voix pour et 9 abstentions) pour la poursuite du projet avec l'accompagnement de l'Etablissement Public Foncier Breton ayant pour fonction de se porter acquéreur d'un ensemble de terrains pour constituer une réserve foncière. Cette réserve constituée permettrait à la commune de mener le projet sans crainte de morcellement de la zone, l'EPFB lui rétrocédant les terrains à prix coûtant en fonction des besoins.

Communauté de communes : mandat donné au maire pour signer tout document relatif au changement de dénomination de la Communauté de Communes du Cap-sizun en Communauté de Communes Cap-sizun-Pointe du Raz.

Renouvellement du conseil portuaire : Sont nommées déléguées du personnel communal au conseil portuaire M. Jézéquel (titulaire) et J. Gloaguen (suppléante).

Redevance de contrôle des assainissements non collectifs : Redevance pour le contrôle de conception 28€, pour le contrôle de réalisation 56€, pour le contrôle de bon fonctionnement 64€, pour le contrôle lors d'une mutation immobilière 96€, pour la visite complémentaire au contrôle de bon fonctionnement ou contre-visite 32€. Ces redevances forfaitaires seront facturées après la réalisation de la prestation.

Structure d'accueil de Ste Evette : Location du lot n°7 (Le Récif) à Mr Macadre et du lot n°6 à Mme Pannekoucke (crêpes)

•Conseil municipal du 9 juillet 2010

CNCS : approbation des avenants aux marchés de travaux d'achèvement du centre. Le marché de travaux du parking est attribué à l'entreprise Jo Simon.

Voirie 2010 : attribution du marché à l'entreprise Le Roux.

Piste cyclable de la Croix-rouge : attribution de la maîtrise d'œuvre à Cornouaille Ingénierie et Topographie.

Subventions : RASED 100€ ; Cap solidarité 500€ ; IFAC 60€ ; Cap accueil 300€ ; CCAS 2000€ (subvention complémentaire de fonctionnement).

Représentants au conseil portuaire : H. Roé est élu titulaire et N. Bosser suppléante.

Terrain du château d'eau : approbation du principe de cession au prix de 10€.

Voyage de l'école communale : participation financière de 1755,02€.

Théâtre Georges Madec : accord pour l'acquisition d'un rétroprojecteur et d'un écran auprès de la société DIAPA-SON pour un montant de 4981,70€.

Initiation au Breton à l'école : après avis de l'équipe enseignante et des parents d'élèves, pas de renouvellement de la convention entre la commune et le conseil général (18 voix pour, 1 abstention).